

M. Jack Cullen (Sarnia-Lambton): Monsieur l'Orateur, il n'est malheureusement pas toujours possible, étant donné la manière dont on nous donne ici la parole, de parler avant l'heure de l'ajournement. Le député qui m'a précédé a bien souligné qu'il ne voulait pas épuiser tout le temps réservé à la motion, à la suite de quoi il a parlé pendant 17 minutes. Les autres députés disposent donc de deux ou trois minutes pour exprimer leur point de vue.

M. Skoberg: Pourquoi ne pas renvoyer le sujet de la motion à un comité?

M. Cullen: J'estime que la motion est non seulement intéressante, comme l'a signalé mon prédécesseur, mais encore que sa portée est bien trop large. Je félicite le député de Malpègue (M. MacLean) de l'avoir présentée. Il appartient aux députés, ou à nos dirigeants, de tenir sous le feu des projecteurs ce problème qui s'étend à toutes les régions du Canada, sur terre, sur mer, sur nos rivières et dans les airs. Si on ne fournit pas aux députés l'occasion de parler de la pollution, j'estime qu'ils ont le devoir de glisser des remarques à ce sujet chaque fois qu'ils le peuvent, afin de tenir le public et la presse constamment en éveil.

J'avoue ne pas voir la nécessité d'une étude de l'environnement aujourd'hui. La raison pour laquelle il me répugne d'appuyer ce projet en ce moment, c'est que les gouvernements et les industries peuvent se servir de cette étude pour justifier leur inaction. Il est inutile d'entreprendre une étude si nous ne pouvons pas convaincre les gouvernements, l'industrie et tous les Canadiens qu'il ne s'agit que d'une étude, que chacun a sa responsabilité dans ce domaine, que cette étude de l'environnement n'a pour but que de proposer des normes, et qu'une fois celles-ci définies, nous devons nous efforcer de nous y conformer. Je me demande vraiment si nous avons besoin d'une autre étude ou s'il ne faut pas plutôt passer à l'action.

Le gouvernement fédéral est depuis fort longtemps conscient de ses responsabilités dans le domaine de la pollution et, aujourd'hui, cinq ministères s'occupent de la question. Je souhaiterais que nous ayons un ministre dont la responsabilité spécifique serait la lutte contre la pollution. Je souhaiterais que, pour les pollueurs, ce ministre devienne le «sinistre ministre». J'espère qu'ils auraient lieu de craindre ce ministre, qu'ils sauraient que le ministre et ses fonctionnaires les ont à l'œil.

Je le répète, le ministre et ses fonctionnaires seraient chargés du contrôle de la pollution.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): A l'heure actuelle, le cabinet est rempli de ministres sinistres.

M. Cullen: Si l'on veut me permettre un peu de chauvinisme, monsieur l'Orateur, je dirais que dans la région de Sarnia-Lambton nous avons la Lambton Industrial Society, organisation créée par les industries pour étudier la pollution dans la région et chercher en collaboration avec l'industrie à l'enrayer. Nous faisons dans cette région des campagnes de sensibilisation au problème de la pollution. La société présente des films au grand public, pour lui indiquer les causes du problème. Ces films montrent ce que fait l'industrie. Nous sommes tellement sensibilisés maintenant qu'une industrie utilise du temps de publicité précieux, soit pendant la «Soirée du hockey», soit après, pour montrer les mesures antipollution qu'elle prend dans son propre domaine.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. L'heure réservée aux initiatives parlementaires est expirée.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. Baldwin: Monsieur l'Orateur, un des ministériels peut-il nous dire si la Chambre étudiera le budget lundi et mardi, pour permettre à ceux d'entre nous qui désirent prononcer des discours d'aller dans leurs retraites en fin de semaine pour les rédiger? Si le gouvernement refuse de faire droit à cette demande raisonnable, peut-être pourrions nous savoir quel sujet nous débattons mardi.

M. Francis: Monsieur l'Orateur, je crois savoir que l'on est tombé d'accord pour étudier le budget lundi. Par ailleurs, je crois qu'il y aura lundi des entretiens avec les représentants des divers partis pour savoir si le débat se poursuivra mardi. Après la discussion sur le budget, sauf erreur, nous reprendrons l'ordre du jour qui a déjà été mentionné.

(A 5 heures, la séance est levée d'office en conformité du Règlement.)